



FICHE INFOS

Date : du 13 au 17 avril et du 20 au 24 avril 2026

Horaires :

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Mise en place d'une cantine le midi et d'un péricentre matin (dès 7h30) et soir (jusque 18h30) sur réservation.

Public : enfant de 4 ans (né en 2022) à 14 ans (né en 2012)

Nombre de places : 80 places par semaine

Date d'inscription :

Esquelbecquois : à partir du mercredi 18 mars

Scolarisés : à partir du mercredi 25 mars

Extérieurs : à partir du mercredi 1er avril

Aux horaires suivants et dans la limite des 80 places disponibles :

lundi, jeudi et vendredi : 9h à 13h

mardi et mercredi : 9h à 13h et de 14h à 17h

samedi : 10h à 12h

Validation de l'inscription :

L'inscription de votre enfant sera validée par un mail de confirmation que si les documents suivants sont déposés :

- fiche inscription
- paiement de la participation semaine (par chèque, espèces, chèques vacances ANCV) ou autorisation pour le prélèvement automatique
- fiche sanitaire et autorisation 2026 (sauf si déjà inscrit à l'acm des vacances d'hiver 2026)
- copie du carnet de vaccination à jour (sauf si déjà à jour sur le portail famille)
- attestation assurance responsabilité civile (sauf si déjà transmis lors de l'acm hiver 2026)

Les tarifs :

Participation semaine :

quotient familial	1 semaine		2 semaines	
	Esq	Ext	Esq	Ext
moins de 370	7.50 €	7.50 €	15.00 €	15.00 €
370 à 499	13.50 €	13.50 €	27.00 €	27.00 €
500 à 700	18.00 €	18.00 €	36.00 €	36.00 €
701 à 1000	28.00 €	30.00 €	50.00 €	58.00 €
1001 à 1250	31.00 €	34.00 €	57.00 €	67.00 €
plus de 1251	34.00 €	38.00 €	62.00 €	74.00 €

Cantine :

quotient familial	tarif au repas	
	Esq	Ext
moins de 370	1.00 €	3.50 €
370 à 499	1.00 €	3.50 €
500 à 700	1.00 €	3.50 €
701 à 1000	1.00 €	3.50 €
1001 à 2000	3.00 €	3.50 €
plus de 2001	3.10 €	3.50 €

Péricentre :

quotient familial	tarif à la vacation (matin ou soir)	
	Esq	Ext
moins de 370	0.37 €	0.37 €
370 à 499	0.67 €	0.67 €
500 à 700	0.90 €	0.90 €
701 à 1000	2.32 €	2.40 €
1001 à 1250	2.36 €	2.48 €
plus de 1251	2.43 €	2.55 €

Le tarif de la session correspond à la vacation matin ou soir, en cas de présence le matin et le soir, le montant de la vacation est à multiplier par 2.

Facturation de la cantine et du péricentre à la fin du centre.

Depuis septembre 2022, la commune possède un portail famille.

Dorénavant les réservations pour la cantine et le péricentre doivent se faire sur ce portail.

Pour les parents dont l'enfant est scolarisé à l'école André Ammeux ou étant déjà inscrit à la cantine et péricentre, vous pouvez garder le même compte.

Pour les autres familles, merci de vous inscrire sur le site www.notreportail.fr et attendre la validation de votre compte par la mairie pour compléter les informations.

Un tutoriel est disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande.

Les réservations doivent être effectuées au maximum 24h à l'avance avant 10h.

ex : un repas / péri pour le lundi = réservation le vendredi avant 10h,

un repas / péri pour le mardi = réservation le lundi avant 10h